



Chapitre 7

Repenser l'accueil
et son adéquation

Organiser un temps de concertation avec tous les intervenants aura comme objectif de dégager des perspectives consensuelles et de se positionner par rapport à un nouveau choix.

Dès la connaissance de la situation de handicap de leur enfant, les parents sont amenés à se poser des questions tout en ayant très peu de repères sur lesquels s'appuyer. Contrairement aux parents d'un enfant valide pour qui le processus reste plus ou moins classique avec des repères connus, les parents d'un enfant en situation de handicap amorcent un nouveau processus de réflexion à chaque étape du développement de leur enfant. Conjointement, parents et professionnels élaborent un projet personnalisé qui établit les besoins de l'enfant et les réponses à y apporter.

Étant donné que chaque famille vivra une situation différente, il n'y a pas de règle. Chaque enfant est unique et chaque famille traversera un cheminement qui lui appartient. Lorsqu'il est associé à ce cheminement, le professionnel de l'accueil transmettra plus facilement aux parents les échos du quotidien.

Les différentes périodes de la petite enfance, et donc de l'accueil, amènent les parents, entourés par les professionnels, à apprécier les réponses données aux besoins spécifiques de leur enfant. Le sens premier de ce chapitre est donc d'inviter chaque acteur à repenser l'accueil car, **contrairement au handicap qui induit une certaine fatalité et non un choix, il est intéressant que la prise en charge, elle, reste le résultat d'un processus de décisions éclairées.**

Afin d'agir avec cohésion autour de l'enfant, il importe d'évaluer les interventions mises en place et éventuellement de dégager de nouvelles perspectives en fonction des besoins de l'enfant, de l'impact (bénéfices et aléas) sur les autres enfants, des attentes des parents et des objectifs des professionnels.

Un moment de concertation, préparé par la communication au quotidien, sera l'occasion de repenser l'adéquation de l'accueil avec tous les intervenants impliqués. Différentes perspectives et choix possibles pourraient être par exemple : choix de faire intervenir un service d'aide à l'intégration, choix de faire appel à un thérapeute, choix du matériel thérapeutique, choix d'un autre horaire dû aux prises en charge extérieures, choix d'un changement de section, choix d'un prolongement de l'accueil, choix d'un autre milieu d'accueil, choix d'une réorientation vers une structure spécialisée...

1. Évaluer l'adéquation de l'accueil

Par souci de clarté, nous distinguons trois temps pour évaluer l'adéquation de l'accueil. Ces trois temps peuvent se répéter selon les nécessités.

- 1.1 Le temps de l'élaboration du projet personnalisé.
- 1.2 Le temps de l'accueil.
- 1.3 Le temps de la concertation.

1.1 Le temps de l'élaboration du projet personnalisé

Le choix du milieu d'accueil étant limité, les parents privilégient, dans un premier temps, l'endroit où l'enfant est accepté et « essaient » de mettre en route un projet personnalisé en collaboration avec l'équipe et éventuellement le réseau. Parallèlement, un temps d'information et un premier éventail de choix se dessinent.

Le rôle de la direction et/ou de l'assistante sociale sera d'informer le parent sur ce qu'il est possible de mettre en place en interne mais aussi de l'informer sur les services spécialisés externes.

Les informations transmises aux parents seront cohérentes et en concordance avec le diagnostic/pronostic médical et le contexte socioculturel des parents. Il sera tenu compte du lieu géographique, des ressources familiales, des ressources thérapeutiques, des horaires des parents, etc.

Ces renseignements ont, entre autres, pour objectif de restaurer un processus de pensée mis à mal par la découverte du handicap de leur enfant. Cette période, souvent difficile, est pleine de doutes pouvant entraver le discernement des parents. Dès lors, le soutien et l'accompagnement des professionnels est particulièrement important pour les aider à faire des choix et/ou à mettre des initiatives en place.

Dans ce processus de mise en place de l'accueil, plusieurs aspects entreront en considération : les places disponibles, les capacités du milieu d'accueil à répondre aux besoins spécifiques de l'enfant, mais aussi le choix (ou la possibilité) des parents d'exprimer ces besoins spécifiques, malgré la crainte de sortir de la norme, d'avoir des demandes excessives, de voir leurs demandes mal accueillies, voire refusées, et finalement de ne pas avoir la place convoitée ou d'instaurer une relation de collaboration sous de mauvais aus-

pices. Cette difficulté est exacerbée par le fait qu'il n'existe qu'un faible choix de structures en lien avec l'offre et la demande.

1.2 Le temps de l'accueil

La bonne volonté n'est pas toujours suffisante mais reste un moteur important pour le projet d'inclusion.

Durant l'accueil de leur enfant, les parents peuvent être confrontés au doute, à la peur, à l'incertitude. Les solutions trouvées ne sont pas toujours valables dans la durée car, durant la petite enfance, à chaque moment de stabilité succède une phase de changement. Dans le cas de l'enfant en situation de handicap, ceci peut être particulièrement insécurisant pour les parents, souvent amenés à faire des choix ayant des implications à court, moyen, long terme, tout en ne pouvant réellement mesurer la portée de ces derniers.

Un indicateur de prise en charge ajustée pourrait être le bien-être psychique et physique qui respecte les besoins spécifiques liés au handicap de l'enfant, mais aussi le bien-être psychique et physique de tous les acteurs autour de l'enfant. Ceux-ci seront vigilants à la bientraitance qui reflète une « *manière d'être, d'agir et de dire soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins, respectueuse de ses choix et de ses refus* »⁹. Néanmoins, bientraitance et exigences thérapeutiques peuvent paraître en opposition et dépourvues de sens si elles ne sont pas bien expliquées.

Durant l'accueil, la communication entre parents, puéricultrices et autres intervenants autour des moments de vie dans le milieu d'accueil est essentielle. Il n'est pas toujours aisé, de part et d'autre, d'aborder certains sujets. Le professionnel peut s'aider d'une liste de questions guidant son observation de l'accueil.

9. Concept issu du domaine de l'éthique dans les soins de santé et décrit en ces termes par la Haute Autorité de Santé en France sur le site Larousse.fr.

Nous avons dégagé de notre pratique des éléments d'observation et nous les avons formalisés en une liste de questions destinée à alimenter les contacts quotidiens avec les parents et en équipe. Certains de ces échanges peuvent servir d'appui lors du temps de concertation.

Ces questions sont utilisées dans l'objectif d'échanger des points de vue. C'est un partage spontané qui va nourrir une observation continue et qui va permettre d'apprécier le confort de l'enfant accueilli par les adultes qui l'entourent. C'est un moment d'échange portant sur la façon dont se passent les moments clés de la journée de l'enfant et sur l'appréciation des stratégies mises en place. **Ce n'est pas une évaluation des compétences de l'enfant/de l'équipe.** En effet, ces questions abordent des thèmes sensibles et ne peuvent pas être utilisées pour mettre en cause l'un ou l'autre partenaire.

Ce questionnement devrait se faire dans l'état d'esprit d'une appréciation de confort ou d'inconfort **à certains moments de la journée**, pour tous les enfants. Cependant, les besoins des enfants en situation de handicap nécessitent une observation plus fine de l'accueil.

Cette liste de questions donne la parole aux parents en les invitant à exprimer leurs ressentis, leurs inquiétudes, leurs satisfactions... par des mots. Au-delà de leurs ressentis personnels, ils seront invités à exprimer ce qu'ils pensent être le plus proche de ce que vit l'enfant. Les membres de l'équipe entre eux poursuivront la même démarche.

Le questionnement peut commencer par une question très générale : « Pensez-vous que l'enfant vit l'accueil de façon confortable et optimale pour son développement ? » et peut se poursuivre par certaines questions ou l'ensemble des questions distillées ou non, selon le choix du milieu d'accueil. Cela peut se faire lors des

échanges quotidiens ou lors des temps de réunion avec le ou les parents.

Nous attirons l'attention sur la différence entre cette liste de questions et celle présentée au chapitre 2. La liste détaillée dans le tableau 3 du chapitre 2 porte essentiellement sur la découverte de l'enfant, de ses limites et compétences et de ses besoins particuliers.

Nous avons élaboré la liste ci-après sous la forme d'une trame qui nous invite à l'observation qualitative des différents moments de vie de l'enfant au sein de la collectivité.

Tableau 6

Canevas de questions pour observer l'accueil
(M. Georlette-de Bruyne - M. Vandevoorde - 2014)

Pensez-vous que l'enfant vit l'accueil de façon confortable et optimale pour son développement ?

Questions autour des rythmes de la journée :

- Comment l'enfant vit-il la transition entre maison et milieu d'accueil ?
- Comment l'enfant vit-il la transition entre les activités et entre les lieux de vie ?
- Comment l'enfant vit-il la sieste (endormissement, durée, qualité du sommeil) ?
- Comment l'enfant vit-il les repas (biberon, repas de midi, goûter) en termes d'autonomie, de quantité et de plaisir ?
- Comment l'enfant vit-il les activités dirigées ?
- Comment l'enfant participe-t-il aux rituels collectifs ?
- Comment l'enfant participe-t-il aux activités libres ?
- Comment l'enfant participe-t-il aux jeux extérieurs ?
- Comment l'enfant vit-il l'hygiène (lavage des mains, change, petit pot, habillage) ?
- Comment l'enfant vit-il le moment de laisser doudou et tétine ?

Questions autour des relations avec l'environnement :

- Interagit-il avec les adultes ? Comment, quand, pourquoi sollicite-t-il ? Comment, quand, pourquoi répond-il ?
- Interagit-il avec le référent ? Comment, quand, pourquoi sollicite-t-il ? Comment, quand, pourquoi répond-il ?
- Lors d'une activité individuelle avec l'adulte (ex : massage, repas, change), peut-on observer une autre relation ? A-t-il un contact privilégié avec certains adultes ?
- Interagit-il avec les enfants (plus petits ou plus grands) ? Comment, quand, pourquoi sollicite-t-il ? Comment, quand, pourquoi répond-il ?
- Explore-t-il l'espace ? Seul, aidé ou lors d'une activité (ex : psychomotricité, atelier musical) ?
- Explore-t-il le matériel ludique ? Seul, aidé ou lors d'une activité ?
- L'enfant accepte-t-il facilement les soins dispensés par un membre de l'équipe ou par un intervenant extérieur ?
- Comment l'enfant vit-il d'éventuelles absences pour raisons médicales :
 - horaires fluctuants dus à des prises en charge durant le temps de l'accueil ?
 - réintégration du groupe après une semaine d'absence ?
- Quelle place l'enfant prend-il ? Comment le sentez-vous dans le groupe ? A-t-il des affinités avec l'un ou l'autre enfant en particulier ?



Nous avons développé cette liste comme un outil d'observation de l'accueil et de communication parents-professionnels.

Elle peut aussi être adaptée sous forme de grille pour que parents et professionnels la complètent individuellement et puissent comparer leurs perceptions afin d'avoir une base d'échange sur le vécu de l'enfant, leurs perceptions et les adaptations spontanées ou organisées de l'environnement.

Dans le cadre d'une concertation et dans l'état d'esprit de l'intégration-inclusion, la liste de questions ou la grille peuvent être employées par d'autres intervenants autour de l'enfant.

1.3 Le temps de la concertation

1.3.1 Évaluer l'adéquation entre le projet d'accueil et le projet personnalisé (PP) de l'enfant, avec tous les intervenants impliqués

L'évaluation de l'adéquation entre le projet d'accueil et le projet personnalisé est un moment essentiel pour mener au mieux l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Le projet personnalisé mettra en évidence les besoins spécifiques de l'enfant, les objectifs prioritaires en terme de progrès que l'on voudrait favoriser, et les moyens qui seront mis en œuvre pour y parvenir. En fonction de ce projet personnalisé, le projet d'accueil va être adapté et modulé tantôt vers l'intégration, tantôt vers l'inclusion selon les moyens mis en œuvre.



Le projet personnalisé envisage la prise en charge des besoins spécifiques de l'enfant. Le projet d'accueil, lui, considère la prise en charge des besoins spécifiques dans, par et avec le milieu d'accueil – ou comment la conjonction de ces deux univers pourra être profitable à tous dans une idéologie inclusive.

Malgré des bonnes intentions de la part de tous les acteurs, certains éléments peuvent compromettre l'accueil de l'enfant en situation de handicap au sein d'un milieu d'accueil classique.

Il importe que le professionnel prenne le recul nécessaire afin de voir les niveaux de dysfonctionnement pour ajuster ses réponses et modifier les modalités de l'accueil. **L'adaptation du projet d'accueil aux besoins de l'enfant peut se faire jusqu'à un certain point.** Des temps d'évaluation permettront d'estimer l'adéquation entre les besoins particuliers de l'enfant et ce que peut offrir le projet d'accueil à ce moment-là. Une interprétation objective des adaptations du projet d'accueil aux besoins particuliers de l'enfant ou au projet personnalisé de l'enfant donnera une vue d'ensemble sur l'accueil de cet enfant, dans ce milieu d'accueil, à ce moment-là.

Cette évaluation peut éventuellement mener à une orientation de l'enfant vers un autre milieu d'accueil plus adapté, voire spécialisé. Ces éléments de dysfonctionnement peuvent se situer à quelque niveau que ce soit, ils ne sont pas la responsabilité propre d'un seul acteur ni directement liés à la pathologie ou à la situation de handicap de l'enfant.

1.3.2 Importance du temps de concertation pour les enfants en situation de handicap

Ce temps de concertation est important pour tous les enfants mais demande d'être plus formel pour les enfants en situation de handicap.

Pourquoi est-ce important ?

- Parce que les besoins de l'enfant en situation de handicap peuvent générer des situations inhabituelles et des nouvelles réponses appropriées.
- Parce que la prise en charge peut impliquer différents intervenants.
- Parce qu'une prise en charge précoce évite le surhandicap.

Avec quels objectifs ?

- **Sortir de la communication et de l'observation du quotidien.**
- **Echanger les observations entre tous les acteurs.**
- **Discuter autour des attentes et objectifs de chacun.**
- **Evaluer les moyens mis en œuvre :**
 - Pourquoi ont-ils été mis en place ?
 - Ces dispositifs ont-ils des effets positifs, négatifs ou non évaluables ?
 - Que faut-il modifier ou conserver ?
- **Evaluer les ressources de l'enfant :**
 - Les ressources de l'enfant s'expriment-elles différemment à la maison, en prise en charge individuelle ou dans le milieu d'accueil ?
 - Cela pose-t-il un problème ?

- **Evaluer les ressources des professionnels :**
 - Y a-t-il des éléments qui nous manquent pour mieux comprendre et connaître cet enfant ?
 - Comment pouvons-nous obtenir ces éléments qui nous manquent ?
 - De quelle aide supplémentaire avons-nous besoin ?
 - Comment pouvons-nous l'obtenir ?
- **Prendre connaissance des ressources de la famille :**
 - Les parents ont-ils pu faire un vrai choix ?
 - Si non, dans quelle mesure et par quoi celui-ci a-t-il été influencé ?
 - Où en sont-ils dans la connaissance des difficultés de l'enfant ?
 - Comment la famille s'adapte-t-elle à la situation de l'enfant ?
 - Que souhaitent-ils comme type d'accueil pour leur enfant dans le futur ?
- **Evaluer l'intégration/inclusion :**
 - Comment l'accueil permet-il de répondre à la fois aux besoins de l'enfant, à ceux des autres enfants, des parents, des professionnels de la petite enfance et du réseau ?
- **Faire une synthèse** de ce que chacun demande et peut apporter en vue de dégager de nouveaux objectifs.
- **Décider de la mise en œuvre des nouveaux objectifs et déterminer les responsabilités de chacun.**

Avec qui ?

Avec les parents et les professionnels qui constituent ensemble le réseau collaboratif.

Comment ?

Une réunion formelle permettra de faire un état des lieux de l'intégration-inclusion au travers des différents aspects de l'accueil. Chacun des acteurs osera (se) poser des questions, par rapport

aux besoins de l'enfant, à la famille et aux moyens possibles du milieu d'accueil.

Toutes ces questions sont supplémentaires et complémentaires par rapport à la communication quotidienne. Celle-ci concerne des observations de l'enfant aux différents moments de vie de la journée (comment il vit l'accueil dans son groupe) tandis que la concertation portera sur l'évaluation de l'accueil et éventuellement une orientation.

Quand ?

Quand les parents et les professionnels ont un questionnement qui dépasse les préoccupations de la vie quotidienne et lorsqu'ils désirent refaire le point par rapport au projet personnalisé avec les intervenants impliqués.

La concertation peut avoir lieu à des moments très variés. L'observation et l'analyse des réponses apportées aux besoins de l'enfant doivent, de préférence, être constantes.



Après la question :

« que peut-on faire pour aider cet enfant à grandir ? »

Doit se poser la question :

« que peut-on encore faire pour aider cet enfant à grandir ? ».

1.3.3 Se repositionner par rapport à l'accueil

Qu'il y ait beaucoup ou peu de conviction, motivation, persévérance, souplesse et créativité de la part des acteurs, si le processus d'intégration-inclusion n'est pas satisfaisant, alors les parents comme les professionnels pourront :

- Ré-imaginer ou adapter le projet d'accueil existant en interne ou avec des ressources externes, en initiant des collaborations avec des partenaires, tels que le Service d'Aide Précoce, le Service d'accompagnement ou le monde spécialisé.
- Envisager une orientation vers un autre milieu d'accueil, ordinaire ou spécialisé, plus à même de répondre à l'évolution des besoins de l'enfant.

L'orientation vers une autre structure est rarement synonyme d'échec de l'inclusion mais résulte d'un processus atypique lié au développement particulier de l'enfant. Ceci dit, il importe que ces prises de position soient le résultat d'une décision mûrement réfléchie afin d'éviter des changements inutiles à l'enfant mais, parallèlement, **il importe d'avoir conscience qu'une prise en charge précoce et un environnement adapté permettant des réponses thérapeutiques sont favorables à une optimisation du développement de l'enfant.**

Ni les parents, ni les professionnels du milieu d'accueil n'ont toutes les compétences ; ils ne sont tout simplement pas formés à la notion de prise en charge précoce. **Dans ce contexte, neuropédiatre, pédiatre et thérapeutes ont une connaissance des conséquences d'un handicap sur l'enfant, qui pourra venir nourrir la discussion quant aux choix ou au repositionnement.**

2. Vers l'école maternelle ou vers une autre structure : préparer au mieux le départ de l'enfant

Le soutien du projet parental par l'équipe accueillante sera un réel atout afin de rendre l'inclusion porteuse de retombées positives pour l'enfant.

La période de la petite enfance est une période relativement courte, lors de laquelle la question de l'orientation vers l'école arrive rapidement. Pour l'enfant en situation de handicap, la fin du séjour est un moment de transition important durant lequel le professionnel se montre disponible et à l'écoute des questions parentales.

Le professionnel du milieu d'accueil veillera à ne pas imposer ses opinions aux parents ni à influencer leur choix mais il les orientera de manière objective. Le rôle du professionnel d'un milieu d'accueil sera de soutenir le projet parental afin de préparer ce dernier au mieux. **Le médecin (neuro-) pédiatre de l'enfant aura un rôle important au niveau des conseils d'orientation** : l'enfant doit-il aller vers l'enseignement ordinaire ou vers un enseignement spécialisé plus adapté à ses besoins ? Dans ce registre, le milieu d'accueil, quant à lui, tiendra plus un rôle d'informateur (partage des observations faites sur le développement de l'enfant, etc.).

La difficulté de l'orientation d'un enfant en situation de handicap est marquée par le fait que le choix est difficile et fonction de nombreux éléments ainsi que de l'éventail des possibilités. Certains parents inscriront leur enfant dans l'enseignement ordinaire, évalueront les bénéfices et les difficultés et maintiendront leur choix tandis que d'autres orienteront leur enfant vers l'enseignement spécialisé qui leur semblera un choix plus adapté.

Les parents qui avaient mis en place un réseau de professionnels autour d'eux bénéficieront des conseils et de l'aide des différents intervenants. Si un réseau n'est pas encore mis en place, c'est un moment pertinent pour le constituer.

Quand faut-il se poser la question de « l'après accueil » ?

Il est intéressant d'anticiper cette période ou de se poser rapidement la question afin que le parent puisse disposer d'un maximum de choix. En effet, si le choix s'oriente vers un accueil spécialisé, le délai d'attente est parfois très long. Il peut être conseillé aux parents d'entamer les démarches d'inscription qui donneront lieu parfois à une visite ou à une journée d'essai et à une éventuelle inscription.

Pour certains enfants, une dérogation peut être demandée afin de prolonger leur temps d'accueil (vu leur situation de handicap). Cette situation peut être envisagée si elle est profitable pour l'enfant. Cela permet parfois aux parents et aux professionnels d'avoir des observations et des informations supplémentaires afin de prévoir une orientation plus appropriée (scolaire ou non scolaire).

Quand le moment est venu pour l'enfant de quitter le milieu d'accueil, le professionnel de la petite enfance abandonne progressivement son rôle collaboratif pour prendre un rôle informatif et un rôle d'accompagnement de l'envol de l'enfant vers une autre structure. En tant que spécialiste de l'enfance, il informe, conseille, oriente et soutient les parents.

Ces moments de la petite enfance, que ce soit lors de l'accueil ou du départ vers l'école maternelle ont une importance déterminante pour le devenir de l'enfant. **C'est une période sensible où le travail relationnel est complexe, où la responsabilité des professionnels est grande et où la formation est permanente.**



Chaque enfant a sa magie et chaque famille a son histoire. Aller à leur rencontre contribue à nous façonner, à élargir nos horizons et décloisonne nos perceptions, nos idées, nos croyances et parfois nos certitudes.



